

Réglementation sanitaire en point de vente collectif (Alès)

Objectifs de la formation

Une formation appliquée pour se mettre en conformité avec la réglementation européenne sur l'hygiène alimentaire

Déroulé

1. La réglementation : le paquet hygiène
2. Rappel de microbiologie alimentaire
3. Les implications pour la Boutique :
 - la chaîne du froid
 - les règles d'hygiène
 - application de la méthode HACCP
 - les auto-contrôles
 - les règles d'étiquetage

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 22/11/2010

Tarifs

Non agricole 100€
Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Marie Largeaud
04 67 20 88 93
reseauboutiquespaysannes (at) yahoo.fr
Joseph Le Blanc
04 67 06 23 67
adearl (at) yahoo.fr

Dates, lieux et intervenants

25 nov 2010
09:00 - 17:00

Boutique La Ferme du Coin
Alès

Christophe Picard, CFPPA de Florac
Marie Largeaud, Réseau des Boutiques Paysannes

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))